

Taux des crédits aux entreprises en Martinique Juillet 2017

À la Martinique, près de 85 % des nouveaux crédits aux entreprises (hors découverts) sont des crédits à l'équipement, 6,4 % sont des crédits immobiliers et 5,3 % de la trésorerie échancée.

Au troisième trimestre, le taux moyen des crédits à l'équipement – crédits d'une durée moyenne de 12 ans et essentiellement souscrits à taux fixe – progresse à la Martinique (+44 points de base à 2,36 %) alors qu'il diminue en métropole (-13 pnb à 1,39 %). La moitié des nouvelles lignes de crédit pour cette catégorie de prêts sont souscrites à des taux inférieurs à 2,5 %. Ceci représente près du double de la médiane métropolitaine qui atteint 1,26 %.

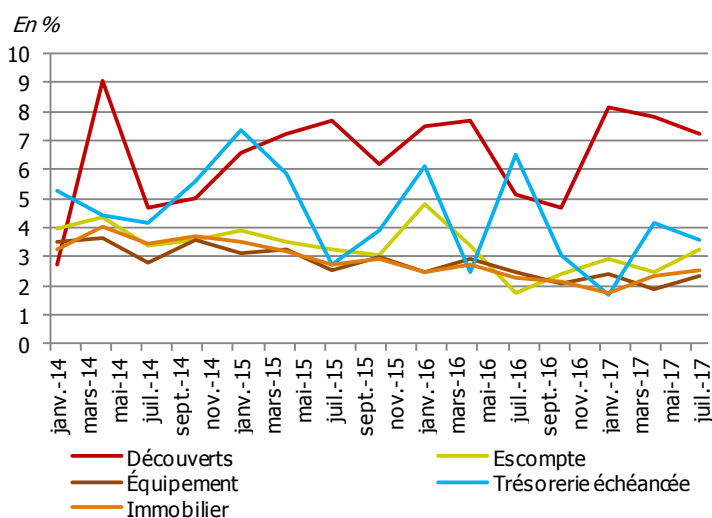
Sur la même période, le taux des crédits de trésorerie échancée baisse à la fois en Martinique (-58 pnb à 3,59 %) et en métropole (-7 pnb à 1,68 %). La moitié des nouveaux crédits de trésorerie échancée ont un taux inférieur à 5 % à la Martinique (contre 2 % pour la moitié des crédits souscrits en métropole).

Le taux moyen des découverts baisse à la Martinique (-58 pnb à 7,22 %) alors qu'il progresse en métropole (+4 pnb à 2,81 %).

Le taux moyen des crédits immobiliers – crédits d'une durée moyenne de 17 ans et souscrits à taux fixe – augmente à la Martinique (+20 pnb à 2,55 %) et recule en métropole (-29 pnb à 1,71 %).

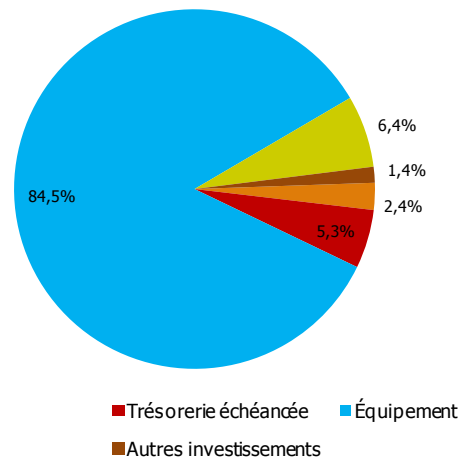
CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN MARTINIQUE¹

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : Iedom

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



Source : Iedom

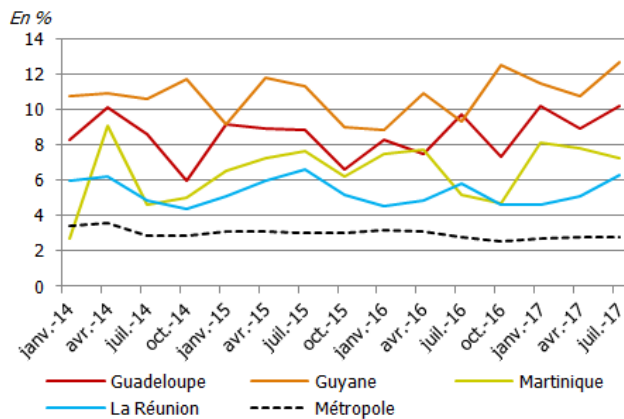
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2017		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2017		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole
Découverts	7,22	2,81	7,80	2,77	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	3,59*	1,68	4,17*	1,75	20*	23	86*	28	5,00*	2,00
Équipement	2,36	1,39	1,92	1,52	147	109	98	83	2,50	1,26
Immobilier	2,55*	1,71	2,35*	2,00	205*	181	100*	88	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

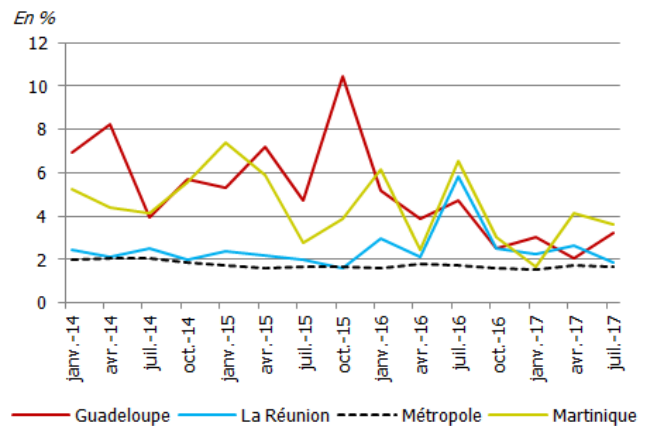
TAUX MOYENS DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



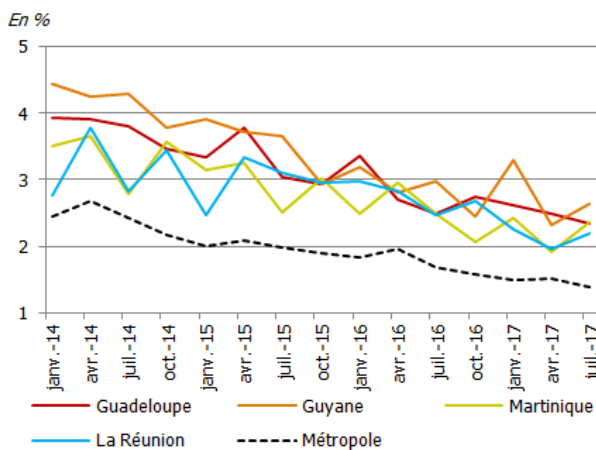
Sources : Iedom, Banque de France

Trésorerie échancée



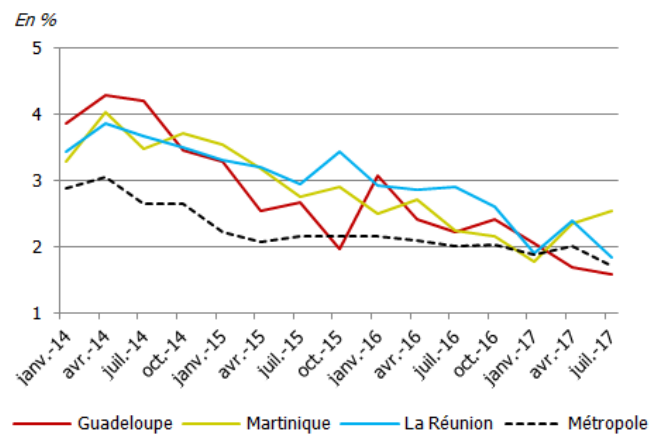
Sources : Iedom, Banque de France

Équipement



Sources : Iedom, Banque de France

Immobilier



Sources : Iedom, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 060 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : Claude DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : Diane KASPER
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : janvier 2018